

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Etablissement contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande d'EDF Luminus SA, rue du Marquis n°1 à 1000 BRUXELLES en vue d'obtenir un permis unique de classe 1 pour la construction et l'exploitation de quatre éoliennes d'une puissance totale maximale de 13.6 MW, d'une cabine de tête, l'aménagement de chemins d'accès, d'aires de montage et de la pose de câbles électriques sur le territoire de la Commune de Fernelmont (Marchevelette). Le projet nécessite l'intervention du fonctionnaire délégué sur une demande de dérogation prévue aux articles 114 et 127 du C.W.A.T.U.P.E. Le projet s'écarte de la destination de la zone agricole au plan de secteur.

Les Bourgmestres portent à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier de demande de permis et l'étude d'incidences peuvent être consultés aux administrations communales à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique. L'enquête publique se déroule du **2 juin 2016 au 4 juillet 2016**.

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
Lundi 23 mai 016	2 juin 2016	Administration communale de Fernelmont le 4 juillet 2016 à 16h00	Collège Communal de Fernelmont Rue Goffin 2 5380 Noville-Les-Bois
Lundi 23 mai 2016	2 juin 2016	Administration communale de La Bruyère le 4 juillet 2016 à 16h00	Collège Communal de La Bruyère Place Communale, 6 5080 Rhisnes
Lundi 23 mai 2016	2 juin 2016	Administration communale d'Eghezée le 4 juillet 2016 à 10h00	Collège Communal d'Eghezée Route de Gembloux 43 5310 Eghezée
Mercredi 25 mai 2016	2 juin 2016	Service permis d'environnement le 4 juillet 2016 à 12h00	Collège Communal de Namur Hôtel de Ville - rue de Fer 5000 Namur

- **Fernelmont** : chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 9h à 12h ou sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance le samedi matin de 10h à 12h (sauf en période de grandes vacances) et le mardi soir de 18h à 20h
Personne de contact : Monsieur Cassart au 081/83.02.84 – energie.fernelmont@gmail.com
- **La Bruyère** : du lundi au vendredi de 13h à 16h, le jeudi jusque 18h. Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16h00 ou le samedi matin : sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance. Personnes de contact : Madame Ledouble au 081/559.228 - micheline.ledouble@labruyere.be
- **Eghezée** : les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 ainsi que les mardis et jeudis de 8h30 à 11h30. Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16h00 ou le samedi matin : sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance. Personne de contact : Monsieur Wanbecq au 081/81.01.44 - environnement@eghezee.be ou marc.wanbecq@eghezee.be
- **Namur** : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 (fermé le vendredi), à la Cellule Permis d'environnement – Hôtel de Ville, 2ème étage (aile Bosret), le samedi de 8h30 à 11h00, exclusivement sur rendez-vous (24 heures avant – tél : 081/246.505), à l'Espace Citoyens, Hôtel de Ville à Namur - @ : permis.environnement@ville.namur.be

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès des administrations communales dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur : EDF Luminus s.a., rue du Marquis 1 à 1000 Bruxelles. Personne de contact : Brice Bourget au 04/330.46.04
- des conseillers en environnement ou à défaut des agents communaux délégué à cet effet.
- de l'attaché du fonctionnaire technique : Monsieur Giuseppe Monachino, SPW DGO3 - Département des Permis et Autorisations, Direction Namur-Luxembourg, Avenue. Reine Astrid 39 à 5000 Namur
- de l'attaché du fonctionnaire délégué : Monsieur Edouard Libotte, SPW DGO4 - Place Léopold 3 à 5000 Namur

Le fonctionnaire technique et le fonctionnaire délégué sont conjointement compétents pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique. Le projet a fait l'objet d'une étude des incidences sur l'environnement.